

banque et des finances en 1954, comme le ministre des Finances le sait pour avoir assisté aux réunions, le gouverneur de la Banque du Canada s'est dit d'accord avec l'interprétation que je viens de donner de la responsabilité.

L'hon. M. Fleming: A quelle page du compte rendu?

L'hon. M. Pearson: Le ministre des Finances de l'époque, M. Abbott, a réitéré ses vues devant le comité, comme l'attestent les pages 714, 883 et 1348 de la version anglaise du compte rendu des délibérations du comité de cette année-là. Au cours de ces réunions, c'est ainsi que l'honorable député de Greenwood et le ministre des Finances même ont interprété la responsabilité...

L'hon. M. Pickersgill: C'est-à-dire le ministre des Finances actuel.

L'hon. M. Pearson: ...ou, comme j'aurais dû dire, le ministre des Finances actuel dans des interventions qui seront, en temps utile, consignées au compte rendu. Aucune déclaration faite au nom du gouvernement de l'époque n'est venue, en 1956, modifier cette attitude au sujet de la responsabilité,—et je compte bien que le ministre me répondra sans doute là-dessus. M. Harris, qui était alors ministre des Finances, a, de fait, confirmé la doctrine traditionnelle et n'a pas essayé de nier la responsabilité du gouvernement. Il a déclaré en termes très nets, nonobstant certaines défigurations de ses propos, que le gouvernement acceptait la responsabilité en ce qui concernait la politique monétaire. Voici, pour étayer mon affirmation, certains extraits d'un discours prononcé le 11 août 1956 par M. Harris, et qu'on trouvera aux pages 7709 et 7710 du hansard:

Dans ces circonstances, quels programmes financiers et monétaires sont appropriés? En premier lieu, je dirais...

Et voici ce qui importe:

...que les programmes du gouvernement ne devraient pas contribuer à accroître inutilement la demande de marchandises et de services.

Il ajoutait:

Selon le gouvernement et selon la grande majorité des observateurs au courant de la situation, il était sage, étant donné les conditions économiques des douze derniers mois, de modérer le rythme de l'expansion monétaire.

La situation économique dont il parle était la grande prospérité. M. Harris poursuivait en disant:

Je ne connais pas de personne réfléchie qui prétende ouvertement que l'inflation est un moyen de résoudre le problème que pose la demande trop grande.

Faut-il dire que dans les circonstances présentes, le «resserrement du crédit» joue un rôle très important dans notre régime économique? En effet, il oblige les emprunteurs et les prêteurs à examiner

[L'hon. M. Pearson.]

de nouveau leurs programmes et, au besoin, à les réviser. Cela permet d'assurer que l'ensemble des programmes de dépenses correspond à la production totale qui est matériellement possible.

Il y a encore l'alinéa suivant:

Il est juste et raisonnable que dans notre régime fiscal, à l'heure actuelle, nous insistions surtout sur la compression des dépenses du secteur public, chaque fois que la chose est possible. Il est bon aussi que notre politique monétaire favorise ce programme en exerçant une influence modératrice sur l'expansion du crédit.

Je vous le demande, monsieur l'Orateur, cette façon d'agir ne signifiait-elle pas que celui qui était alors ministre des Finances, acceptait la responsabilité en matière monétaire? L'attitude que nous adoptons de ce côté-ci, aujourd'hui, est celle de MM. Dunning, Ilsley, Abbott, Towers, Mackenzie King, Macdonnell, député de Greenwood, et du ministre des Finances actuel (M. Fleming). De fait, le ministre des Finances actuel a traité la question avec toute l'énergie dogmatique qui est une de ses caractéristiques...

L'hon. M. Fleming: Je dirai plutôt la précision.

L'hon. M. Pearson: Oui, il a été très précis sur ce point, et il voudra peut-être confirmer maintenant l'appui qu'il a donné à cette déclaration. S'il le fait, il précisera considérablement les problèmes. Et, ce faisant, il devra naturellement contredire ce qu'il a dit plus récemment. Mais voici ce qu'il a déclaré le 11 août 1956, comme l'atteste la page 7711 du hansard. Je suis sûr que le ministre n'a même pas besoin de cette référence:

Le ministre assume une responsabilité très directe,...

Il s'agit du ministre des Finances:

...car la mesure prise par la Banque du Canada à cet égard a certainement une influence directe sur tout le champ d'action et sur tout le domaine des responsabilités du gouvernement en ce qui concerne les questions financières.

L'hon. M. Fleming: Oui, en ce qui concerne les questions financières.

L'hon. M. Pearson: Le ministre des Finances a poursuivi ainsi:

Je répète que le gouvernement ne peut se dérober à ses obligations et que, dans l'acceptation la plus large du terme, la politique financière relève exclusivement de lui. Par conséquent, cela doit inclure les décisions de la Banque du Canada...

Le ministre l'admettra sans doute.

L'hon. M. Fleming: Continuez.

L'hon. M. Pearson: Le passage continue en ces termes:

...même lorsque, strictement parlant, ces décisions émanent du gouverneur de la Banque dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi sur la Banque du Canada.

Il a dit: «Même lorsque, strictement parlant, le gouverneur de la Banque du Canada